



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des personnels enseignants
du second degré public**

Rectorat de l'académie de Créteil

Division du personnel enseignants
DPE 7 – DPE 8

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

La rectrice de l'académie de Créteil

VU la circulaire n° 2016-137 du 11 octobre 2016 relative aux missions des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques ;

VU la circulaire rectorale n° 2023 - 084 du 28 septembre 2023 relative au recrutement des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques ;

VU les propositions faites par la commission académique du vendredi 17 novembre 2023 ;

Arrête

Article 1 :

Sont reconnus aptes à exercer les fonctions de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques et inscrits à compter du 1^{er} septembre 2024 sur une liste d'aptitude pour une durée de trois ans, les candidats dont les noms suivent :

Madame BEN FRAJ Najia (PLP Lettres Histoire Géographie)
Madame CHALQI Fatima Zahra (Professeure Certifiée SII option Ingénierie Electrique)
Madame COUVIN Caroline (PLP Economie Gestion option Administration)
Monsieur DEMANZE Emmanuel (PLP Electrotechnique)
Madame JUSTÉ Adélie ((Professeure Certifiée SII option Ingénierie Mécanique)
Madame MITAUT Alice (Professeure Certifiée SII option Ingénierie Architecture et Construction)
Madame RAPENNE Stéphanie (PLP GITC)
Madame SBRAGGIA Loraline ((PLP GITC)
Monsieur OUZAAROU Hichame (Professeur Agrégé SII option Information et Numérique)
Madame PALUSSIÈRE Sylvie (PLP STMS)

Total au titre de la rentrée scolaire 2024 : 10 habilitations pour l'académie de Créteil

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 17 novembre 2023
Pour la rectrice et par délégation

**Le secrétaire général adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des relations et des ressources humaines**

David BERAHA